Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 54 (1964)

Artikel: Les métiers ambulants à Grimisuat

Autor: Balet, Zacharie

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1005495

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ques occupèrent toute la main-d'œuvre masculine, parfois au détriment des travaux agricoles au rendement insuffisant.

Dans cette seconde moitié du 20e siècle, la vie au village approche en confort la grande ville!

Les métiers ambulants à Grimisuat

par le P. *Zacharie Balet*, O. Cap., St-Maurice

D'ordinaire, les travaux agricoles étaient assurés par les gens mêmes du village. On ne faisait pas appel à du personnel étranger. Au contraire, chaque été quatre ou cinq pâtres s'en allaient dans les alpages de la Haute-Savoie, dans la région de Morzine et de Châtel. Actuellement, tout est changé. On ne trouve même plus sur place des pâtres pour les trois alpages de Grimisuat; on fait appel à des gens d'Ayent, d'Arbaz ou d'ailleurs.

En revanche, jusqu'à la guerre de 1914–18, des travailleurs ambulants venaient au village:

Le rétameur

Le rétameur arrivait habituellement du Val d'Aoste, une fois par an. Il s'installait sur la place de Lalé, près du four banal. Il faisait d'abord une ronde par le village, criant sous les fenêtres: «Ehé, magnin!» Et les gens s'empressaient de lui apporter leurs ustensiles. Il parlait patois avec les gens du lieu qui le comprenaient parfaitement. Il se mettait ensuite au travail et son fils, *li manyenèt*, activait le soufflet. En paiement, il acceptait des vivres – ce qui était nécessaire pour la journée – et le reste en argent.

Le hongreur

Le hongreur venait soit d'Arbaz, soit d'Ayent, sur demande. Il n'y en avait pas au village. Il existe à Arbaz une famille qu'on appelait simplement *Hlóou dou copòo*. Le hongreur était rétribué en espèces.

L'aiguiseur

L'aiguiseur de scies et de ciseaux arrivait habituellement de Nendaz, sa grosse caisse à outils sur le dos. Cette caisse lui servait de banc et portait un étau en bois à une extrémité. Il s'installait ordinairement à la *plachèta*, quartier de Prijé. Ainsi le rétameur et l'aiguiseur avaient chacun leur coin préféré. L'aiguiseur de Nendaz venait souvent avec un compagnon, aiguiseur lui aussi. Ils recevaient de l'argent ou des vivres contre leur travail.

L'horloger

Un autre métier ambulant était celui de l'horloger. Il était appelé *li rélodjyè dé Londzebôrné*. Il passait une fois par an également pour nettoyer les vieux morbiers. Il portait jusqu'à trois paletots, endossés les uns sur les autres, ce qui amusait beaucoup les enfants. Petit de taille, avec une grande moustache, nous, les enfants, lui montrions les maisons où nous savions qu'il y avait une pendule ou un morbier. Arrivé dans la chambre, il se dépouillait de ses paletots, ouvrait sa gibecière et en tirait des chiffons et une bouteille d'huile avec des plumes de poule. Il se mettait d'abord à enlever la poussière des rouages, puis à huiler. Lorsqu'une pendule ne marchait plus, on attendait tout simplement le passage de l'horloger. En paiement, il acceptait les repas à la table commune, des vivres et de l'argent. Il devait habiter Erbioz, au-dessus de l'ermitage de Longeborgne. Il n'est plus revenu depuis la première guerre mondiale.

Autres métiers

La plupart des autres corps de métiers étaient représentés à Grimisuat. Je n'ai pas souvenance d'avoir rencontré un charpentier, un cordonnier, un tailleur ou un maçon ambulant.

Les travailleurs étrangers dans le Jura bernois

par *Jules Surdez* †, Berne

Les indications qui suivent se rapportent aux Clos-du-Doubs (paroisses de Saint-Ursanne, Soubey, Ocourt) et aux Franches-Montagnes (paroisses de Saint-Brais, Montfaucon, Saignelégier, du Noirmont, des Bois et des Breuleux). Mais elles concernent aussi parfois quelques localités voisines des districts de Porrentruy, de Delémont, de Courtelary, du canton de Neuchâtel et de la Franche-Comté.

Domestiques et servantes

Quelques familles aisées des Clos-du-Doubs engageaient leur servante à certaines foires de décembre (celle du Petit-Doigt ou des Amoureux, à Porrentruy, celle de la Saint-Nicolas, à Delémont, celle de la Saint-François, à Saignelégier). Les postulantes se tenaient généralement, de bonne heure, en un même lieu: devant la Maison de Ville à Porrentruy, sur la place de la Préfecture à Saignelégier.

On les engageait pour six mois, quelquefois pour une année; on leur donnait habituellement 5 francs d'arrhes. La paie mensuelle, jusqu'au début de ce